
SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Ouagadougou, le

N° 2021-...../MAAHM/SG/DRH

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE COMMUNICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Agriculture Contractuelle et Transition Écologique (PACTE), le Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation (MAAHM) souhaite recevoir des dossiers de candidature pour le recrutement d'un Chargé de communication.

1. TACHES ET RESPONSABILITES

Placé(e) sous l'autorité du Chargé de projet le Chargé de communication est chargé (e) de :

- réviser le plan de communication et de visibilité du PACTE, si nécessaire ;
- programmer et mettre en œuvre les activités prévues dans le plan de communication ;
- suivre la mise en œuvre des plans de communication et de visibilité des projets financés et émettre des recommandations pour les harmoniser avec celui du PACTE ;
- collecter les supports produits par les opérateurs de projets relatifs à la communication et à la visibilité, les capitaliser et éventuellement les diffuser ;
- élaborer les TdR et identifier les prestataires pour la réalisation de matériels audiovisuels et des couvertures médiatiques des activités qui le requièrent ;
- superviser les activités desdits prestataires ;
- assurer la gestion ordinaire du site web du PACTE (mise à jour), en relation la Direction des Services Informatiques du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydroagricoles (DSI/MAAH) ;
- suivre la mise en œuvre de la Convention établie entre le PACTE et la DSI/MAAH portant sur l'administration générale et extraordinaire du site web du PACTE ;
- contribuer à la rédaction des rapports périodiques du PACTE pour les activités qui le concernent ;
- exécuter toute autre tâche à lui confier dans le cadre des dispositions réglementaires.

2. QUALIFICATION ET COMPETENCES

Le Chargé de communication doit :

- être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau (BAC+4) en communication sociale, relations publiques, marketing, ou tout autre diplôme équivalent ;
- avoir d'excellentes capacités de gestion des relations institutionnelles ;
- avoir une bonne connaissance du milieu burkinabé des médias et des professionnels dans le domaine de la production de supports et services de communication (multimédia, matériels publicitaires, couvertures médiatiques) ;
- avoir une maîtrise professionnelle de la suite Office et du logiciel WordPress ;
- avoir une excellente maîtrise du français à l'écrit et à l'oral ;

3. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE REQUISE

Le comptable doit :

- avoir quatre (04) ans d'expérience dans le domaine de la communication, du marketing ou de la publicité (cabinets de communication, agences publicitaires, presse, ...) ;
- avoir une expérience avérée dans la mise en œuvre de plans ou de stratégies de communication pour des entités importantes (bailleurs de fonds, Etats, groupes industriels, etc.).

4. CONDITIONS PARTICULIERES

- être de nationalité burkinabé ;
- jouir de ses droits civiques ;
- être de bonne moralité ;
- avoir une bonne capacité de rédaction ;
- être prompt vis-à-vis les délais impartis ;
- être disponible à effectuer des visites de suivi dans les régions concernées par la mise en œuvre des projets financés par le PACTE ;
- être immédiatement disponible ;
- ne pas atteindre l'âge de départ à la retraite pendant la phase d'exécution du projet.

5. CONDITIONS D'EMPLOI ET LIEU D'AFFECTATION

Le poste du Chargé de communication sera basé à Ouagadougou dans les locaux du PACTE.

La prestation se déroulera à Ouagadougou et dans les régions couvertes par les projets financés par le PACTE.

La durée du contrat sera de 12 (douze) mois, renouvelables par consentement mutuel des parties notifié par écrit.

6. COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES ET DATE LIMITE DE DEPOT

Le dossier doit obligatoirement comporter les pièces suivantes :

- > une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA adressée à Monsieur le Secrétaire Général, du Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation (MAAHM) ;
- > une lettre de motivation datée et signée (2 pages maximum) ;
- > un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ou une copie légalisée ;
- > une copie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- > Des copies légalisées des diplômes et autres attestations de formation ;
- > Des photocopies des attestations de travail et/ou certificats de travail ;
- > une photocopie légalisée du Certificat de Nationalité Burkinabè ;
- > une photocopie légalisée de la CNIB ;
- > un curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère par le candidat, faisant ressortir l'expérience et les aptitudes du candidat (3 pages maximum).

Les dossiers de candidature devront parvenir sous plis fermé avec la mention « **Recrutement d'un Chargé de communication pour le compte du Projet d'Agriculture Contractuelle et Transition Écologique (PACTE)** » au plus tard le **vendredi 03 février 2021 à 16heures 00** au Secrétariat de la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation sis à Ouaga 2000 en face de la CARFO et à 100 mètres du côté Ouest de l'Ambassade des Etats Unis.

Le candidat retenu devra fournir avant tout engagement :

- > un certificat médical de visite et de contre-visite datant de moins de trois (03) mois ;
- > un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois.

7. DEROULEMENT DU RECRUTEMENT

Le recrutement se déroulera en deux (02) phases :

Phase 1 : présélection sur dossier ;

Phase 2 : entretien oral avec un jury suivi d'un test pratique en informatique.

Le Secrétaire Général

Dr Lamourdia THIOMBIANO

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon